

PROGRAMME

- 09h00 – 09h10 : Mot de bienvenue de la Chambre de Commerce
- 09h10 – 10h00 : Coopération avec la Cellule de Renseignement Financier par Max BRAUN, directeur de la CRF
- 10h00 – 11h00 : Les faiblesses des professionnels du secteur non-financier en matière de LBC/FT par l'Administration des domaines, de l'enregistrement et de la TVA
- 11h00 – 11h30 : *Pause-café*
- 11h30 – 12h30 : Directives européennes de prévention du blanchiment : quelle transposition en droit luxembourgeois ? par Maître Thierry POULIQUEN, associé chez Pouliquen Law Firm, Avocat à la Cour
- 12h30 – 14h00 : *Pause-déjeuner*
- 14h00 – 14h45 : RGPD et lutte anti-blanchiment : comment concilier les deux ? par Maître Elisabeth GUISSART, associée chez / c law, Avocat à la Cour
- 14h45 – 15h15 : Lutte anti-blanchiment dans le secteur immobilier par Jean-Paul SCHEUREN, président de la Chambre Immobilière du Grand-Duché de Luxembourg
- 15h15 – 15h30 : *Pause-café*
- 15h30 – 16h00 : Lutte anti-blanchiment dans le secteur des conseillers comptables et fiscaux par Tazia BENAMEUR, présidente de l'Association luxembourgeoise des conseillers comptables et fiscaux
- 16h00 – 16h30 : Lutte anti-blanchiment dans le secteur des marchands de biens par Robert GOERES, directeur chez Goeres Horlogerie